



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° spécial mise en place des SIP (CTP et CAP)

COMPTE RENDU DU CTPL

Mise en place des SIP au 1^{er} avril 2009

La CGT a décidé d'assister au CTPL consacré à la mise en place des SIP dans notre département lors de la 2^{ème} convocation le 12 mars 09 pour y faire part des revendications des personnels.

Rappel des motifs du boycott de la première réunion :

- nous avons demandé un CTP commun afin de débattre ensemble de l'avenir commun des agents et des missions des deux ex – administrations.
- la date fixée unilatéralement ne permettait pas à l'intégralité de la délégation CGT Trésor d'assister et de préparer cette réunion.
- la CGT ne cautionne pas cette réforme avec des suppressions massives d'emplois, des concentrations et des fermetures de services Et bientôt les licenciements avec le projet de loi sur la mobilité.

Rappel de l'ordre du jour de ce CTPL :

- ♦ mise en place des SIP
- ♦ questions diverses : règlement horaires variables de la Paierie

A l'ouverture des travaux la CGT a fait une déclaration liminaire rappelant le contexte de la mise en place de cette réforme, que vous retrouverez intégralement sur le site local: <http://www.tresor.cgt.fr/89/>

Elle est notamment revenue sur :

→ la fusion DGI/ DGCP qui obéit à des choix politiques et sociétaux qui sont loin, très loin, très très loin de la volonté affichée d'un meilleur accueil des usagers et d'une amélioration de la qualité du service public économique, fiscal et financier.

→ Des conditions de travail encore dégradées et des charges de travail supplémentaires occultées par l'administration

→ Le moral des fonctionnaires détérioré comme en atteste les résultats de l'enquête annuelle sur le moral des fonctionnaires

→ Quid des futures règles de gestion , des Horaires Variables et des plages fixes ?

La CGT a rappelé ses propositions **d'Hôtel des Finances et de maisons des finances.**

L'accueil conjoint, chacun dans ses compétences, et l'utilisation des nouvelles technologies peuvent permettre d'améliorer la qualité de nos services et la disponibilité de ceux-ci.

Pour la CGT les agents ont confirmé le 29 janvier 2009 leur volonté et leur détermination à imposer la prise en compte de leurs propositions et de leurs justes revendications.

Des réponses concrètes doivent être apportées aux personnels.

Après les interventions syndicales , Madame FRITSCH, a précisé sa conception :

« On fera avec nos moyens , au mieux et sans se rendre malade ! »

Elle a rappelé et précisé:

- que le déploiement est prévu en 2009 (Sens et Tonnerre), en 2010 (Avallon et Joigny) et en 2011 (Auxerre , compte tenu de l'importance des travaux en cours à l'HDI)
- le « pastillage » c'est à dire l'origine des futurs responsable de SIP : pour l'Yonne seul celui de Sens revient à un comptable ex-DGCP (prédominance du secteur recouvrement dans le poste mixte)
- la nouvelle appellation : **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES.**
- Son souci de bonne installation des agents du Trésor dans les SIP , à proximité des agents des impôts , avec la sécurisation de la caisse en relation avec l'accueil et les usagers
- Qu'au 1^{er} septembre, la mise en place du Guichet Fiscal Unifié (GFU) ne changera rien, il s'agit juste d'une formalisation de ce qui se fait actuellement.
- Que les avis d'imposition 2009 indiqueraient clairement la fusion et mentionneraient les 2 services spécialisés . Ainsi **.....les flux d'usagers ne s'en trouveront pas modifiés !** tout en indiquant que Sens Agglo aurait l'ERD.
- Que pour le moment, elle n'était pas pessimiste !

Pour le moment !!!!!!!!!!!!!

La CGT a soulevé quelques questions communes aux deux SIP :

- Plusieurs fois repoussée en raison de l'annonce des suppressions d'emplois pour 2009 à la DGFIP, la réunion d'aujourd'hui constitue néanmoins **une mise en place à marche forcée.**

- le **guichet fiscal unifié** n'est prévu qu'au 1^{er} septembre pour l'ensemble des CDI , des SIP et des trésoreries de proximité.
- **la formation**: il était temps de la programmer ! (un CTPL sur la formation est prévu le 9 avril)
- La **circulaire relative à la situation des personnels** stipule que les agents qui ne souhaitent pas rejoindre le SIP doivent motiver leur refus par écrit au plus tard 15 jours après la date du CTPL créant le SIP. Dans l'Yonne le CTPL se réunit ce jour, les agents ont donc 15 jours alors que les CAP sont prévues le 16 mars.

N'est-ce donc pas prématuré au 1^{er} avril 2009 ? ? ? ?

Puis les aspects particuliers des deux SIP ont été évoqués.

SIP de Sens

La TPG a indiqué que 6 agents iraient rejoindre le SIP.

L'adjoint sera également transféré au SIP et nommé responsable intérimaire en attendant l'arrivée de la responsable de SIP (originaire du Loiret).

L'équipe de remplacement aidera Sens Agglo au départ si besoin, et à terme le transfert d'un demi agent de Sens Municipale pourra être envisagé.

La CGT a fait part du ressenti des agents , c'est à dire d'une certaine improvisation/précipitation comme l'a déjà indiqué son élue lors de la dernière CAP locale.

Elle a souligné que la caisse du SIP semblait être un cagibi, sombre, sans lumière directe , séparé de la caisse de la recette des impôts qui elle est spacieuse, bien éclairée.

Des travaux semblent envisagés et cette situation a été relevée par la direction..

La CGT a demandé comment était prévu le déménagement : au départ un déménageur était prévu, puis ensuite 4 agents de service, puis seulement 3 !

La TPG a été claire , il y aura 4 agents de service , les dossiers tiennent par deux dans les boîtes de rangement fournies et sont facilement transportables.

La CGT a demandé comment seront gérées les fortes affluences à certaines périodes de l'année .

Un gestionnaire de files sera mis en place avec écran et des tickets comportant des numéros et l'endroit où aller seront remis. Une signalétique sera installée dans le hall afin de diriger au mieux l'utilisateur .

Au sujet de l'avenir des trésoreries de Sens municipale et de Villeneuve l'archevêque, Madame Fritsch a répondu à la CGT que le regroupement était à l'étude, qu'il fallait attendre le départ en retraite de l'actuel comptable. Elle prend note de notre demande de tenir compte d'éventuelles arrivées pour l'aménagement du SIP. Mais nous n'avons pas eu confirmation qu'un agent supplémentaire serait affecté au SIP.

SIP de Tonnerre

La direction a confirmé qu'un seul agent rejoindrait le SIP mais n'y ferait pas l'accueil. Elle a lu un projet de convention entre les deux administrations pour un soutien souple mais bien précis (tâches à distance, en dehors des périodes de congés , pas plus de 20%...) , d'une durée limitée à 2009 (pour l'instant), de l'agent tenant actuellement la caisse compte tenu de sa polyvalence et de sa bonne entente avec l'agent qui va rejoindre le SIP.

Les représentants syndicaux ont fait part de leur réprobation , la CGT a fait référence aux bilans des préfigurations, indiquant que lorsque les effectifs affectés au recouvrement au sein d'un SIP sont limités (entre 1 et 3 agents) il a été constaté un retard dans certaines tâches de recouvrement à la suite des absences de l'agent ou des agents du recouvrement , que ces absences soient programmées (temps partiel, congés) ou non (arrêt maladie).

Mais qu'est - il proposé ? des créations d'emplois pour faire face ? pas du tout ! !
Mais d'apporter des réponses en matière d'organisation pour la tenue journalière de la comptabilité , voire de la caisse.

Ainsi les sites ont reçu pour les aider : les ERD , des vacataires , la prise en charge par l'inspecteur des opérations de recouvrement urgentes , la réalisation de travaux matériels de recouvrement par des volontaires de l'ex CDI (qui ont du laisser leurs tâches habituelles !)

Il nous a été indiqué que la Direction générale avait décidé de la création d'un emploi d'adjoint au SIP au 1/09/09 , emploi proposé à l'actuelle adjointe.

La CGT a souligné la situation particulière des effectifs du côté impôts car en fait ce sont 11 agents qui travaillent (9+ 1 agent à la disposition du directeur et 1 agent détaché). On parle de dimensionnement de l'équipe d'accueil mais à Tonnerre c'est seulement un agent qui rejoint le SIP et pas pour l'accueil. L'accueil sera composé de deux agents de l'ex-DGI.

La CGT a signalé que l'informatique ne marchait pas . A suivre.....

Les observations syndicales ont retenu toute l'attention de la direction qui en rédigera une synthèse qu'elle transmettra à la Mission Relation Usagers (MRU).

Les représentants syndicaux ont été invités à voter sur la date de mise en place et les transfert des emplois. Dans la continuité de ses positions la CGT a voté contre .

QUESTION DIVERSE :

Le protocole horaire variable a été modifié pour intégrer la possibilité de pointage pour l'adjoint de la Paierie.

Les représentants syndicaux ayant soulevé plusieurs anomalies dans le document, une étude complémentaire sera réalisée et le protocole sera soumis à une prochaine réunion. Il est bien entendu que ce report ne fait pas obstacle à l'application du régime des horaires variables pour l'ensemble des agents A, B et C.

COMPTE RENDU DES CAP LOCALES DE MUTATION B et C du 16 Mars 2009

Ordre du jour :

Les deux CAP réunies en même temps avaient à l'ordre du jour :

- examen des demandes de mutations suite à la création des SIP de Sens et de Tonnerre
- questions diverses

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Madame la Présidente, nous nous retrouvons aujourd'hui pour les 2èmes CAP locales de mutation de 2009, suite à votre décision de mise en place des SIP de Sens et Tonnerre au 1^{er} avril 2009.

La CGT rappelle qu'il est tout à fait anormal que des CAP de mutation pour les SIP se soient tenues alors que ni les élus, ni les personnels n'avaient eu le temps de prendre connaissance du cadre défini, puisque la circulaire RH de la DGFIP relative aux modalités d'affectation vient seulement de sortir le 6 mars 2009.

Cette circulaire, dans laquelle Monsieur PARINI expose l'ensemble des règles applicables lors de la mise en place des SIP, stipule que les agents qui ne souhaitent pas rejoindre le SIP doivent motiver leur refus par écrit au plus tard 15 jours après la date du CTPL créant le SIP.

Dans l'Yonne le CTPL s'est réuni le 12 mars, alors que les CAP se réunissent le 16 mars. Les agents ont donc jusqu'au 27 mars pour motiver leur refus, bien qu'à notre connaissance la situation ne semble pas se présenter pour l'instant dans notre département.

Pour terminer, la CGT souhaite que les temps partiels accordés actuellement aux agents rejoignant les SIP soient maintenus malgré leurs changements d'affectation et compensés. Il manque 0.20 à Tonnerre et 0.70 à Sens.

Questions diverses :

- La CGT souhaite revenir sur les conditions du déménagement et date du déménagement
- La CGT redemande à avoir connaissance du KM réparti par poste et service
-

Madame FRITSCH a indiqué que le temps partiel courait toujours jusqu'au renouvellement sauf si l'agent opte pour le détachement pour la filière fiscale.

Sur la notation, elle a précisé qu'il y aurait maintenant 3 collèges (TP-RP avec adjoint, T-RP sans adjoint, TG), les comptables de chaque collège délibérant entre eux.

Elle se rendra à Sens, avec le DSF, mercredi 18 mars pour discuter des modalités d'organisation de la formation et du déménagement avec l'ensemble des agents.

Après débat l'administration a proposé les mutations suivantes :

- au SIP de Sens des agents de la **Trésorerie de SENS AGGLO**
M. Denis LUXEMBOURG (C P)
Mme Ghislaine TRANCHON (C P)
Mme Françoise LEHUP (C 1^{ère} classe)
Mme Martine DOS SANTOS (C 2^{ème} classe)
Mme Marie-Christine NICOT (AA P 1^{ère} classe)
M. Nicolas BOULET (AA P 2^{ème} classe) et actuel caissier

- au SIP de Tonnerre de l'agent de la **Trésorerie de TONNERRE**
Mme Martine BRIZARD (C 1^{ère} classe)

PROCHAINES CAP LOCALES : début avril (avant le 10) pour les tableaux d'avancement

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (Sens Municipale).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Ghislaine TRANCHON (Sens Agglo).

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :